



NOS HONORAIRES

BARRAUD AGENCE IMMOBILIÈRE

Tarifs en vigueur à partir du 1er Janvier 2023

TRANSACTION (Achat - Vente) Ancien - Neuf - Professionnels

Forfait de base de **1 500€** pour toutes transactions
+
Honoraires à taux fixe de **3,5%**

Honoraires maximum pouvant être pratiqués
Forfait de 1 500 € + 3,5 % du prix net vendeur
(honoraires à la charge de l'acquéreur)
Minimum de perception de 4 200€ TTC

TRANSACTION (Location) Ancien - Neuf - Professionnels - Recherche

10% du loyer annuel hors charges
partagé en part égale entre le Locataire et le Bailleur *

Honoraires comprenant : Visite et rédaction de bail / État des lieux

Frais ouverture de dossier : OFFERT

*Ne peut pas excéder 11 € / m² pour chaque partie

RECHERCHE (Achat) Ancien - Neuf - Professionnels

50% du montant négocié

Minimum de perception de 1 800€

Prestation Annexes

Avis de valeur	OFFERT
Réalisation d'une visite virtuelle (hors mandat)	75 €
Rédaction état des lieux seul (entrée ou sortie) -50% pour le deuxième état des lieux sur le même bien	3€/m ²